



CHALLENGE INTER-ENTREPRISES

Samedi 24 septembre 2022

VENEZ PARTICIPER AU FORT BOYARD CHALLENGE AVEC VOS COLLABORATEURS. DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ET SPORTIVE VOUS VOUS CONFRONTEREZ AUX ELUS LOCAUX ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE ROCHEFORT OCEAN A BORD DE PIROGUES TAHO'E 900

AU CŒUR MEME DE L'EVENEMENT, DANS UN ESPACE ENTREPRISES DEDIE, VOUS AUREZ L'OCCASION DE SUIVRE DE PRES LES EPREUVES DES SPORTIFS. AUTOUR DE RAFFRAICHISSEMENTS ET BUFFETS, VOUS POURREZ PRESENTER VOS PRODUITS ET SERVICES, ECHANGER AVEC LES ENTREPRISES PARTICIPANTES ET LES ELUS LOCAUX, CREER DES COLLABORATIONS. CET ESPACE EST EGALEMENT UN LIEU PROPICE AUX RELATIONS PUBLIQUES ET PARTENARIALES.

COTE SPORTIF, PAR EQUIPAGE DE 4 DANS DES PIROGUES POLYNESIENNES, VOUS RENCONTREZ LES AUTRES ENTREPRISES DANS DES MANCHES DE RAPIDITE SUR UN PARCOURS D'ENVIRON 300 M, FACILE DIREZ-VOUS ... ON VERRA !

L'INSCRIPTION COMPREND LA JOURNEE ENTREPRISE ET SES SURPRISES + UNE SEANCE DE PREPARATION DISPENSEE PAR LE CLUB DE PIROGUES HEKE MOANA CHATEL (TRES UTILE SI VOUS SOUHAITEZ ETRE A LA HAUTEUR !)

EVENEMENT ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

ROCHEFORT
OCEAN
Communauté d'agglomération



FORT BOYARD CHALLENGE

16^e ÉDITION

24 / 25 SEPTEMBRE 2022
GRANDE PLAGE FOURAS-LES-BAINS



WINDSURF
STAND UP PADDLE
PIROGUES POLYNÉSIENNES

f t i fortboyardchallenge.fr



ROCHEFORT
OCEAN
Communauté d'agglomération

Challenge organisé en partenariat avec

Le Club de pirogues Heke Moana de Châtelailon



ET

Le Club d'Entreprises du Pays Rochefortais



CHALLENGE INTER-ENTREPRISES

Samedi 24 septembre 2022



Un espace privilégié au cœur du Fort Boyard Challenge



Un concept idéal pour fédérer vos équipes et rencontrer les entreprises du territoire



Le logo de votre entreprise dans l'espace CIE*



Des espaces pour vos supports de communication (kakémos, affiche, etc.)

PROGRAMME

A partir de 11h	Accueil des participants	Lancement des hostilités...
12h30	Présentation des Equipages	Présentation de votre entreprise
13h30 – 17h	Challenge pirogues	A vos marques, prêt, ramez...
11h – 18h	Espace CIE	Rafraichissement et snacking à disposition pour ravitailler les sportifs
18 h	Remise des prix	La victoire sera dignement récompensée

**UNE EXPERIENCE
ROCHFORT OCEAN
A DECOUVRIR POUR
L'EQUIPE
VAINQUEUR**



* Si transmission à l'organisation au plus tard le 31 août 2022 en haute définition (ai, epg, jpeg, etc.) : conomie@agglo-rochefortocean.fr

CHALLENGE INTER-ENTREPRISES

Samedi 24 septembre 2022

REGLEMENT

Le Fort Boyard Challenge est organisé par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan qui collabore avec le Club de pirogues Heke Moana Châtelailon pour l'organisation du Challenge Inter-entreprises (CIE). Ce dernier assurera l'encadrement sportif du challenge et vous proposera une séance d'entraînement comprise dans le prix d'inscription, avant le Fort Boyard Challenge.

Prix d'inscription

Le prix d'inscription de 250 euros comprend l'organisation de la journée conviviale avec compétition sportive encadrée et sécurisée pour 5 personnes maximum par équipe, les rafraichissements, le buffet, un tee-shirt de l'événement, une séance de préparation à la pirogue dispensée au Club de pirogues Heke Monoa Châtelailon, le prêt de pirogue le jour J.

Règles d'engagement

L'ensemble des entreprises s'inscrivant au Challenge Inter-entreprise du Fort Boyard Challenge doivent composer leur équipage uniquement avec des salariés, agents, élus de leur organisation. Le nombre d'équipiers par pirogue est de 4 + 1 remplaçant et la jauge maximum est arrêtée par l'organisation à 27 équipages.

Afin de garantir une équité sportive, les entreprises du secteur de la pleine nature dont le cœur d'activité s'articule autour des activités nautiques et notamment de rames (kayak, stand up paddle, pirogues, etc.) ne sont pas autorisées à participer – Exemples : club nautique, prestataire d'activités nautiques, indépendant type Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport activité nautiques mention monovalent Canoë-Kayak et disciplines associées, etc.

En participant au challenge inter-entreprise du Fort Boyard Challenge, chaque équipier s'engage de son plein gré sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Chaque équipier s'assure de sa capacité physique à la pratique physique et décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant son état de santé et problèmes inhérents liés à la pratique de la pirogue polynésienne de ce challenge.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. Les participants autorisent l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels ils figureraient pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Remboursement

Toute annulation de participation devra être indiquée par écrit au minimum 48h avant l'événement à contact@fortboyardchallenge.fr. L'organisateur ayant engagé l'ensemble des frais logistiques et humains nécessaires à l'organisation de l'événement aucun remboursement ne sera consenti.

ATTENTION nous vous informons de la possibilité d'annuler ou moduler les conditions d'organisation et d'accueil (pass-sanitaire, etc.) selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la covid 19 et des recommandations gouvernementales.